

Le Mot du Président :



Chers amis,

Une nouvelle saison vient de débuter, ce samedi 3 Août 2013 à 06 heures du matin, sur le Domaine Public Maritime de la Baie de Canche, où nous avons pu retrouver le chemin de notre Baie pour y pratiquer notre passion. Concernant les premières informations collectées, auprès de vous nous pouvons considérer que celle-ci se place dans la moyenne plutôt haute en ce qui concerne la présence de limicoles, avec une belle population de courlis corlieu, de chevaliers gambettes et courlis cendré. Quelques chevaliers aboyeurs ont aussi été signalés et aussi quelques bécassines.

Pour ce qui est des anatidés, ont été observé bon nombre de colverts, bien souvent malheureusement hors de porté, sauf pour quelques chanceux ayant eu le bonheur d'en prélever quelques-uns. Quelques souchets, sarcelles d'été et d'hiver ainsi qu'un petit nombre de canards plongeurs ont été observé.

Cette bonne nouvelle du retour de la chasse sur notre territoire, ne doit pas faire oublier toutes les difficultés, qui se dressent devant nous : Natura 2000 Terre et Mer avec en poche surprise les Trames Vertes et Bleue, les Aires Marines Protégées, le Parc Marin, le Contrat de Baie, le dossier de la Plage des Pauvres et de la parcelle AL 13, le renouvellement pour 6 ans du Bail de chasse du Domaine Public Fluvial en cours de finalisation et de signature, le renouvellement pour 2014 du Bail de Chasse pour 9 ans sur le Domaine Public Maritime, dossier lourdement épineux aux vues des différentes structures environnementales citées ci-dessus et pour lesquelles nous nous devons d'être particulièrement vigilant, en participant aux réunions ou en y prenant des postes au niveau des commissions thématiques, ce que nous avons d'ailleurs déjà réalisé en ce qui concerne le Contrat de Baie, ou j'ai été élu Président de la commission Milieux Naturels, n'oublions pas non plus la polémique montante concernant la présence des phoques dans notre Baie et celle des voisins de la Baie de Somme et d'Authie, ne vous faites aucune illusion, à plus ou moins long terme, cette situation aura un impact sur notre passion et c'est pour cela que j'apporte au nom de notre association le soutien au monde de la pêche professionnelle ou de loisir.

Chaque mois je m'efforcerai, de prendre l'un de ses nombreux dossiers et de vous en faire une synthèse, pour que vous puissiez mieux appréhender les dangers qui nous guettent et vous tenir informés de l'avancement et des directives pouvant être mises en place.

Mais une Association, n'est rien sans ses adhérents, vous nous avez renouvelé votre confiance lors de la dernière Assemblée Générale du mois d'Avril 2013 et je vous en remercie, je peux vous assurer que le bureau en entier s'investira à 100 % pour la défense de notre passion, culture et art de vivre. Mais sans votre soutien et votre aide pour respecter et faire respecter le règlement intérieur mise en place, ayant pour référence le cahier des charges du Bail établi entre l'État et notre Association dont nous sommes garants de son application, de grands dangers pourraient nous menacer. Être adhérent d'une association donne des droits mais aussi des devoirs.

Je peux vous assurer quand tant que Président, je ne laisserai aucune dérive, pouvant mettre en danger notre passion, sans une réaction forte et ferme de ma part, nous devons être irréprochable et démontrer à tous nos détracteurs que nous sommes bien les premiers gestionnaires de nos territoires et les plus investis dans la sauvegarde de notre patrimoine naturelle qui fait partie de nous et sans lequel nous ne pourrions vivre pleinement.

Je vous souhaite à tous une excellente saison 2013/2014 et que toutes vos espérances soient exaucées par Saint Hubert.

Votre Président, Thierry FORESTIER